



## ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

---

### DOCUMENTS À CONSULTER

---

#### - 2026

**Arrêté n°2026-CAB-BSIR-0919** du 09 juin 2026 portant interdiction temporaire de rassemblements festifs non déclarés à caractère musical (teknival, rave-party) et interdiction de circulation de tout véhicule transportant du matériel de sons à destination d'un rassemblement festif à caractère musical non autorisé sur le département de Seine-et-Marne du vendredi 12 juin 2026 à 17h00 au lundi 07 septembre 2026 à 08h00.

[Consulter le document](#)

---

**Arrêté n°2026-CAB-BSIR-918** du 09 juin 2026 portant interdiction de rassemblement de personnes, de véhicules et d'engins motorisés sur la voie publique dans le département de Seine-et-Marne (du vendredi soir au lundi matin ainsi que les vacances scolaires d'été pour la période du vendredi 12 juin 2026 à 17h00 au lundi 07 septembre 2026 à 08h00)

[Consulter le document](#)

---

**Arrêté n° 2026-CAB-BSIR-0917** du 09 juin 2026 réglementant la commercialisation, la détention et la consommation de protoxyde d'azote dans le département de Seine-et-Marne du vendredi 12 juin 2026 à 17h00 au lundi 07 septembre 2026 à 08h00.

[Consulter le document](#)

01 60 22 05 46

**Nous contacter**



Copyright 2026 Mairie de Chamigny